

10/12/2018 : Financer la transition climatique grâce à la création d'indices boursiers verts – Anne Sander (LR, PPE, Fr)

Les députés européens se prononceront, ce soir en commission des Affaires économiques et monétaires du Parlement européen, sur le rapport relatif aux indices verts sur lequel Anne Sander est rapporteur pour le Groupe PPE.

« Les indices boursiers sont des outils essentiels du système financier pour orienter l'argent des épargnants et des investisseurs institutionnels vers les entreprises. Le rapport créé deux indices verts qui sont alignés sur les Accords de Paris en terme de réduction d'émissions de carbone et de maintien de l'augmentation des températures à 2°C. Le but est de permettre d'orienter les flux financiers vers les entreprises plus respectueuses de l'environnement », a indiqué Anne Sander.

« Le changement climatique est une réalité qui menace chaque jour nos sociétés. Le secteur financier doit impulser cette transition vers une économie moins émettrice de carbone et plus respectueuse de l'environnement. Le but de ces indices est d'orienter l'argent des investisseurs vers les entreprises qui s'engagent à s'aligner sur les objectifs des Accords de Paris. Ces indices doivent être vus comme des catalyseurs de la transformation de nos économies et du respect de nos engagements climatiques ! » a conclu la députée européenne.